

Monsieur Gilbert MEYER, Président : Je vous salue toutes et tous. Nous avons quelques points à l'ordre du jour qu'il nous appartient d'examiner. Au départ, je dois présenter quelques excuses. D'abord, Monsieur Daniel BERNARD représenté par Monsieur Christophe HABLITZ. Monsieur Cédric CLOR, procuration de Madame Lucette SPINHIRNY à Monsieur Serge NICOLE. Madame Corinne LOUIS donne procuration à Monsieur Yves HEMEDINGER. Madame Manurêva PELLETIER arrivera avec 15 minutes de retard et en attendant, donne pouvoir à Madame Catherine HUTSCHKA.

Il nous appartient de désigner le ou la secrétaire de séance. Quel est le benjamin ou la benjamine ? Monsieur Laurent DENZER-FIGUE se présente candidat au secrétariat. Le Directeur Général des Services arrive ; nous le désignons comme secrétaire adjoint.

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 8 février 2018

Il m'appartient de vous présenter le compte rendu de la réunion du 8 février 2018. Fait-il appel à des observations ? Ce n'est pas le cas. Puis-je le faire approuver ? Qui est pour ? Qui s'y oppose ? Qui s'abstient ? Le procès-verbal est approuvé.

J'en viens à l'ordre du jour. Je donne tout de suite la parole à Monsieur Jean-Marie BALDUF pour la présentation du point 1.

1. Co-garantie communautaire au profit de « Pôle Habitat – Colmar Centre Alsace – OPH » pour un emprunt d'un montant de 672 000 euros contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations

Voir rapport –

Monsieur le Vice-Président, Jean-Marie BALDUF, rapporteur, présente le rapport.

Monsieur Gilbert MEYER, Président : Y a-t-il des questions sur cette présentation ? Ce n'est pas le cas. Je le soumetts au vote. Qui l'approuve ? Qui s'y oppose ? Abstentions ?

Le rapport est approuvé sans discussion et à l'unanimité.

2. Subvention 2018 liée au tourisme destinée à l'Office de Tourisme de Colmar et sa région

Voir rapport –

Monsieur le Vice-Président, Jean-Marie BALDUF, rapporteur, présente le rapport.

Monsieur Gilbert MEYER, Président : Y a-t-il des questions ? Ce n'est pas le cas. Je le soumetts au vote. Qui approuve ? Qui s'y oppose ? Abstentions ?

Le rapport est approuvé sans discussion et à l'unanimité.

3. Implantation dans la zone d'activités de Sainte-Croix-en-Plaine – secteur ADER

Voir rapport –

Monsieur le 1^{er} Vice-Président, Lucien MULLER, rapporteur, présente le rapport et propose au Conseil de l'adopter.

Monsieur Gilbert MEYER, Président : Y a-t-il des questions ? Ce n'est pas le cas. Je le soumets à votre approbation. Qui est pour ? Qui s'y oppose ? Abstentions ?

Le rapport est approuvé sans discussion et à l'unanimité.

4. Financement des travaux de maintien et de confortement de l'aérodrome de Colmar - Houssen

Voir rapport –

Monsieur le 1^{er} Vice-Président, Lucien MULLER, rapporteur, présente le rapport et propose au Conseil de l'adopter.

Monsieur Gilbert MEYER, Président : Y a-t-il des questions ? Ce n'est pas le cas. Je le soumets au vote. Qui approuve ? Qui s'y oppose ? Abstentions ?

Le rapport est approuvé sans discussion et à l'unanimité.

Je crois que c'est le moment aussi de dire quel était mon échange avec le Président du Grand Est, je parle sous le contrôle des conseillers régionaux qui étaient à mes côtés. Aujourd'hui, nous avons deux outils qui sortent un peu de l'ordinaire dans le périmètre économique. C'est d'abord l'aérodrome, mais c'est également le Port Rhénan Colmar - Neuf-Brisach. Sur des missions, sur des vocations totalement différentes, les deux outils se complètent puisque les deux sont en rapport avec le développement économique. Comme Colmar Agglomération est appelée à signer la convention économique avec la Région Grand Est, nous avons pu échanger sur cette question d'une façon très large.

S'agissant de l'aérodrome, c'était en quelque sorte la dernière année d'intervention pour la Région Grand Est, à défaut de trouver des arguments nous permettant de relancer le dossier. Il nous fallait donc donner des arguments à la Région Grand Est, pour lui permettre de consolider sa présence dans l'aménagement ou dans les équipements qui sont encore à réaliser. Pour le moment, dans la convention, on s'est limité aux petits équipements indispensables pour des mesures de sécurité. Mais ne sont pas concernés les gros investissements éventuellement nécessaires parce qu'avant de délibérer sur un train d'investissements, faut-il travailler l'accord avec les éventuels partenaires. Donc, je pense avoir trouvé avec le Président quelques arguments qui lui permettent de maintenir la présence de la Région Grand Est dans ce schéma d'équipements concernant l'aérodrome. Il nous appartient encore de travailler, mais disons aujourd'hui que la situation se présente toujours mieux que prévu en fonction des arguments que nous avons pu échanger sur cette question. La Région ayant en charge la vocation économique, elle ne peut pas se séparer d'outils qui soient performants dans le paysage économique auprès de nos chefs d'entreprise. Donc d'ici quelques semaines, nous aurons à formaliser une avancée dans ce domaine, puisqu'au mois de juin, devant le Conseil Communautaire, nous aurons à présenter le rapport sur la convention économique à contractualiser avec la Région Grand Est et, très certainement, nous allons reparler de cet outil qu'est l'aérodrome.

Le deuxième est le Port Rhénan Colmar – Neuf-Brisach. Nous avons approuvé lors de la dernière ou l'avant-dernière séance, la convention avec la Communauté de Communes Pays Rhin Brisach puisqu'il s'agit de se mettre ensemble pour avancer dans la même direction dans un esprit de complémentarité, étant entendu que le Port Rhénan est appelé à se développer sur le plan économique. La preuve, dans le département du Haut-Rhin, la Ville de Colmar a dû préfinancer des travaux permettant à Alstom de véhiculer les grosses turbines vers le Port Rhénan. Dans un premier temps, Strasbourg va les accueillir le temps de construire le grand gabarit à Colmar – Neuf-Brisach pour pouvoir décharger des camions, des turbines et les transférer vers la voie

fluviale. Nous avons également trouvé une solution, tant avec la Ville de Belfort qu'avec Belfort Agglomération, pour que les deux collectivités remboursent respectivement au Département et à la Ville de Colmar, les investissements nécessaires puisque d'importants travaux routiers sont indispensables. Le fabricant a fait le choix de Colmar – Neuf-Brisach parce qu'il gagne deux jours de transport pour acheminer les turbines vers le Port Rhéna par rapport au Port de Strasbourg. Nous sommes donc plutôt sur une bonne orientation avec des options qui commencent à se concrétiser, surtout dans le domaine économique, mais nous le devons également à nos collègues de Rhin - Brisach, puisqu'aujourd'hui, avec le 1^{er} Vice-Président, lors d'une séance d'installation du Syndicat mixte ouvert, nous avons signé la convention soumise à l'approbation du Conseil communautaire il y a moins de deux mois. Ce n'est pas seulement un développement économique, mais également une solidarité fiscale, dans la mesure où, dans cette dynamique, les deux intercommunalités ont le même objectif de faire fructifier et faire valoir les 250 hectares qui sont momentanément en friches du côté de quatre communes : Balgau, Nambshheim, Heiteren et Geiswasser. L'outil qui vient d'être installé avec le Port Rhéna est appelé à dynamiser cette entreprise au regard de ce qui vient d'être conclu ensemble. Encore une fois, nous y sommes arrivés parce que nous avons trouvé un accord entre nos deux institutions.

Le rapport étant approuvé, nous continuons.

5. Aide à l'aménagement intérieur des locaux commerciaux artisanaux ou de service – attribution de subventions

Voir rapport –

Monsieur le 1^{er} Vice-Président, Lucien MULLER, rapporteur, présente le rapport et propose au Conseil de l'adopter.

Monsieur Gilbert MEYER, Président : Y a-t-il des demandes de parole ? Oui, Monsieur le Maire.

Monsieur Jean-Marie BALDUF, Vice-Président : Je pense que le tableau comporte deux incohérences puisque sur la deuxième ligne l'adresse du local est 1, rue des moulins à Andolsheim et ensuite, il est indiqué « travaux d'aménagement du point de vente 35, rue Kléber, Colmar » et sur la dernière ligne : « adresse du local 3, place des fêtes à Wintzenheim » et le projet est 8, rue des Marchands à Colmar.

Monsieur Lucien MULLER, 1^{er} Vice-Président : Non, ils y ont leur siège social.

Monsieur Jean-Marie BALDUF, Vice-Président : Donc, ce n'est pas l'adresse du local, mais celle du siège social.

Monsieur Lucien MULLER, 1^{er} Vice-Président : Le magasin est à Colmar et le siège social est à Wintzenheim.

Monsieur Gilbert MEYER, Président : Donc, nos rapports sont quand même lus ! Je fais voter. Qui approuve ? Qui s'y oppose ? Abstentions ?

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

6. PIA TIGA – Adhésion de Colmar Agglomération au consortium
« champs du possible, villes du futur »

Voir rapport –

Monsieur le 1^{er} Vice-Président, Lucien MULLER, rapporteur, présente le rapport et propose au Conseil de l'adopter.

Monsieur Gilbert MEYER, Président : C'est déjà un bon résultat de figurer dans la sélection. Bon résultat également quant à la présence de la Caisse de Dépôts et Consignations qui met dans la corbeille quelques crédits de

financement pour les études. Maintenant, il faut continuer à se battre pour que l'on soit de nouveau retenu lors de la prochaine étape. Le point est fait à travers ce rapport.

Y a-t-il des questions ? Ce n'est pas le cas. Je le soumets au vote. Qui approuve ? Qui s'y oppose ? Abstentions ?

Le rapport est approuvé sans discussion et à l'unanimité.

7. Soutien aux structures d'insertion par l'activité économique au titre de l'année 2018

Voir rapport –

Monsieur le Vice-Président, Jean-Pierre BECHLER, rapporteur, présente le rapport et propose au Conseil de l'adopter.

Monsieur Gilbert MEYER, Président : Y a-t-il des questions au-delà de cette présentation ? Ce ne semble pas être le cas. Je soumets le rapport au vote. Qui l'approuve ? Qui s'y oppose ? Abstentions ?

Le rapport est approuvé sans discussion et à l'unanimité.

8. Soutien financier à la faculté de marketing et d'agrosociences (FMA) pour l'organisation d'un colloque

Voir rapport –

Madame Odile UHLRICH-MALLET, Conseillère communautaire déléguée, rapporteur, présente le rapport et propose au Conseil de l'adopter.

Monsieur Gilbert MEYER, Président : Y a-t-il des questions ? Ce n'est pas le cas. Qui approuve ? Qui s'y oppose ? Abstentions ? Madame Saloua BENNAGHMOUCH-MAIRE ne participe pas au vote.

Le rapport est approuvé sans discussion et à l'unanimité.

9. Soutien financier à l'université de Haute-Alsace pour le Trophée alsacien de l'innovation alimentaire 2018

Voir rapport –

Madame Odile UHLRICH-MALLET, Conseillère communautaire déléguée, rapporteur, présente le rapport et propose au Conseil de l'adopter.

Monsieur Gilbert MEYER, Président : Y a-t-il des questions ? Ce n'est pas le cas. Je le soumetts au vote. Qui approuve ? Qui s'y oppose ? Abstentions ? Madame Saloua BENNAGHMOUCH-MAIRE ne participe pas au vote.

Le rapport est approuvé sans discussion et à l'unanimité.

10. Convention de subventionnement avec l'association Société Protectrice des Animaux (SPA) de Colmar et environs pour l'année 2018

Voir rapport –

Madame Hélène BAUMERT, Conseillère communautaire déléguée, rapporteur, présente le rapport et propose au Conseil de l'adopter.

Monsieur Gilbert MEYER, Président : Y a-t-il des questions ? Ce n'est pas le cas. Qui approuve ? Qui s'y oppose ? Abstentions ?

Le rapport est approuvé sans discussion et à l'unanimité.

11. Prorogation du deuxième Programme Local de l'Habitat de Colmar
Agglomération

Voir rapport –

Monsieur le Vice-Président, Jean-Pierre BECHLER, rapporteur, présente le rapport et propose au Conseil de l'adopter.

Monsieur Gilbert MEYER, Président : Y a-t-il des questions ? Ce n'est pas le cas. Je sou mets le rapport au vote. Qui l'approuve ? Qui s'y oppose ? Abstentions ?

Le rapport est approuvé sans discussion et à l'unanimité.

12. Avis relatif au projet arrêté de PLU de la commune de
Niedermorschwihr

Voir rapport –

Monsieur Yves HEMEDINGER, Conseiller communautaire délégué, rapporteur, présente le rapport et propose au Conseil de l'adopter.

Monsieur Gilbert MEYER, Président : Y a-t-il des questions ? Ce n'est pas le cas. Je le soumets au vote. Qui approuve ? Qui s'y oppose ? Abstentions ?

Le rapport est approuvé sans discussion et à l'unanimité.

13. Participation de Colmar Agglomération à l'organisation du défi « Au boulot, j'y vais à vélo » - Edition 2018

Voir rapport –

Monsieur René FRIEH, Conseiller communautaire délégué, rapporteur, présente le rapport et propose au Conseil de l'adopter.

Monsieur Gilbert MEYER, Président : On traverse les Vosges, là, en plein dans le Grand Est.

Y a-t-il des questions ? Ce n'est pas le cas. Qui approuve ? Qui s'y oppose ? Abstentions ?

Le rapport est approuvé sans discussion et à l'unanimité.

14. Modification du programme d'investissement 2017 en eau potable

Voir rapport –

Monsieur le Vice-Président, Jean-Claude KLOEPFER, rapporteur, présente le rapport et propose au Conseil de l'adopter.

Monsieur Gilbert MEYER, Président : D'une part, il y a un retranchement de 85 000 euros et d'autre part, une addition du même montant.

Y a-t-il des questions ? Ce n'est pas le cas. Qui approuve ? Qui s'y oppose ? Abstentions ?

Le rapport est approuvé sans discussion et à l'unanimité.

15. Modification du programme d'investissement 2018 en assainissement

Voir rapport –

Monsieur le Vice-Président, Jean-Claude KLOEPFER, rapporteur, présente le rapport et propose au Conseil de l'adopter.

Monsieur Gilbert MEYER, Président : Y a-t-il des questions ? Ce n'est pas le cas. Qui approuve ? Qui s'y oppose ? Abstentions ?

Le rapport est approuvé sans discussion et à l'unanimité.

16. Modification du programme d'investissement 2016 en eaux pluviales

Voir rapport –

Monsieur le Vice-Président, Jean-Claude KLOEPFER, rapporteur, présente le rapport et propose au Conseil de l'adopter.

Monsieur Gilbert MEYER, Président : Y a-t-il des questions ? Ce n'est pas le cas. Qui approuve ? Qui s'y oppose ? Abstentions ?

Le rapport est approuvé sans discussion et à l'unanimité.

17. Nouveaux transferts de compétences relevant de la Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations (GEMAPI) – Modification des statuts

Voir rapport –

Monsieur le Vice-Président, Mathieu THOMANN, rapporteur, présente le rapport et propose au Conseil de l'adopter.

Monsieur Gilbert MEYER, Président : Voilà résumées les trois pages d'explications. Y a-t-il des questions ? Nous avons déjà évoqué ce sujet à plusieurs reprises avec les collègues maires et nous sommes arrivés à trouver la formule pour que lesdits travaux puissent être maîtrisés à partir du même maître d'ouvrage. Étant néanmoins entendu – je ne sais pas si vous l'avez vu –, que l'Association des Maires de France est contre parce que l'État est absent dans cette articulation. Or, certains travaux relèvent totalement du ressort de l'État pour la protection des paysages. Il faut juste noter cela, Monsieur le Directeur Général des Services, pour qu'à l'occasion on puisse gentiment glisser cela aux représentants de l'État dans notre département en disant que nous n'avons pas négocié sur le sujet et que nous sommes allés dans la globalisation de la mission. Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Le rapport est approuvé sans discussion et à l'unanimité.

18. Attribution de subventions pour des travaux d'économies d'énergie dans l'habitat

Voir rapport –

Monsieur Bernard GERBER, Conseiller communautaire délégué, rapporteur, présente le rapport et propose au Conseil de l'adopter.

Monsieur Gilbert MEYER, Président : Y a-t-il des questions ? Cette mesure serait très appréciée par tout le monde puisque des travaux sont engagés alors qu'on ne soupçonnait pas une intervention de Colmar Agglomération dans ce domaine.

Qui approuve ? Qui s'y oppose ? Abstentions ?

Le rapport est approuvé sans discussion et à l'unanimité.

19. Groupement de commandes entre la Ville de Colmar et Colmar Agglomération pour l'acquisition de pièces détachées pour l'entretien et la réparation automobile

Voir rapport –

Monsieur le Vice-Président, Serge NICOLE, rapporteur, présente le rapport et propose au Conseil de l'adopter.

Monsieur Gilbert MEYER, Président : Y a-t-il des questions ? Ce n'est pas le cas. Je le sou mets au vote. Qui approuve ? Qui s'y oppose ? Abstentions ?

Le rapport est approuvé sans discussion et à l'unanimité.

Cela étant voté, il nous appartient de choisir deux représentants de la Commission d'appels d'offres avec au départ le titulaire et un suppléant.

Monsieur Bernard SACQUEPEE, titulaire. Qui emmènes-tu comme suppléant ?

Monsieur Marie-Joseph HELMLINGER.

Monsieur Gilbert MEYER, Président : Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Les deux collègues sont installés.

Nous sommes arrivés à la fin de l'ordre du jour. Je mets quand même à votre disposition une petite synthèse qui évoque le coût de la gestion des déchets. C'est un sujet très actuel puisque différentes études ont été réalisées montrant que sur le plan national, les déchets coûtent en moyenne 100 euros à l'habitant d'une façon globale. Un coût de revient plus précis est donné par l'ADEME qui l'évalue à 91 euros. Cela m'a conduit à faire travailler nos services pour savoir à combien revient cette prestation pour le contribuable de Colmar Agglomération. Chez nous, ce coût est de 77,43 euros, soit un différentiel de 13,57 euros. Si je devais multiplier les 13,57 euros par la population de Colmar Agglomération de 116 782 habitants, l'économie est de 1 587 000 euros par rapport à la moyenne. Et là, je ne parle que de la moyenne, pas des taux supérieurs. Non seulement, nous essayons d'être efficaces par rapport à la gestion des déchets, mais en plus, le tarif que nous proposons s'installe bien dans le paysage de la modération des taux fiscaux.

Je voudrais également vous dire que nous avons retenu la date du vendredi 27 avril 2018 à 11 heures pour l'inauguration des locaux du bâtiment de Colmar Agglomération après travaux. Nous y présenterons les bureaux de notre Sièges. Tout le monde est bien sûr invité. J'ai fait élargir l'invitation non seulement aux titulaires, mais également aux suppléants pour pouvoir les associer à cette inauguration, étant entendu qu'en fin d'après-midi, nous aurons également la réunion du Collège des Maires à 18 heures pour travailler sur quelques sujets.

Je pose la question, nous sommes au point divers : y a-t-il des demandes de parole ? Ce n'est pas le cas. Je vous précise que la prochaine réunion du Conseil Communautaire est fixée au 21 juin ici même à 18 heures.

Puisque tout le monde n'était pas arrivé à 18 h 30, j'ai volontairement retenu mon propos. Mais nous ne voulons pas oublier de féliciter Monsieur Christian KLINGER pour son élection à la présidence à l'Association des Maires du Haut-Rhin. (*Applaudissements*) Nous le félicitons. En d'autres termes, nous sommes bien représentés au sein de l'Association à travers son Président. C'est un avantage pour nous, donc bravo, Christian.

J'ai terminé en ce qui me concerne. Je vous remercie toutes et tous pour votre présence et pour votre participation. Je lève la séance tout en vous invitant au petit verre de l'amitié.